



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-084

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 9 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 9 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/11/2021

Date d'affichage 03/11/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 14

Procurations : 5

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Étaient absents excusés : Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Madame Florence CHASSÉ, Madame Marion VEISTROFFER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Pascal LIVENAIS a été élu secrétaire de séance.

CHARTRE DES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

La bibliothèque de Beaulieu/Oudon est animée par une équipe composée exclusivement de bénévoles.

Elle est constituée à ce jour de 3 personnes majeurs et 2 personnes mineurs.

Afin de renforcer le lien entre le bénévole et la collectivité, il est d'usage de mettre en place une charte du bénévole en bibliothèque clarifiant ainsi les droits et devoirs tant des bénévoles que de la collectivité.

Pour les bénévoles mineurs, l'accord du/des représentants légal(aux) est obligatoire.

Monsieur Le Maire propose l'approbation de la charte des bénévoles rédigée en concertation avec la référente bénévole de la bibliothèque.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 14 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 9 novembre 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.